

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Fiances Locales

Séance du Comité Syndical du 17 mars 2020 à 18 heures 00

L'an deux mille vingt et un les dix-sept mars à dix-huit heures trente

SOUS-DOMAINE :

Décisions
Budgétaires

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé à la Halle aux Grains de
Castelnaudary,

OBJET :

15 place de la République 11400 Castelnaudary.

Débats
d'Orientation
Budgétaire

Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER.

Présents :

Le nombre de
conseillers en service
est de 40

ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, ASENSIO Brice, AVERSENG Jean-Luc,
BACHARAN Max, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-
Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER
Jean-Marc, FABRE Jocelyne, FRONT Gérard, GREFFIER Philippe,
HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, OURLIAC
Jean-François, PELISSIER Alain, PECH Bernard, QUAGLIERI Jean-Pierre,
PEYRAS Benjamin, POUSSIER Grégory, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric,

Rendue exécutoire

Absents remplacés :

FABRE Danielle remplacée par CUBERLI Henri.

MAERTEN Didier remplacé par KOPF Fabrice.

Absents excusés :

Convocation du
Comité en date du :

12 février 2021

ALRIC Didier, BATIGNE Robert, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU
FAYET DE LA TOUR Eric,
LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, PUJOL Michel, VIDAL Pierre, VIOLA André,
PASSEMAR Aurélien, SOLER Floréal.

Affichage en date du :

12 février 2021

Date du comité
syndical :

17 Mars 2021

Secrétaire de séance :

OURLIAC Christian

Délibération n°
2021004

Monsieur PARDEL Christophe, 1^{er} vice-président, détaille le débat d'orientation budgétaire comme suit :

FONCTIONNEMENT

- Collectes des déchets → nouveau calcul avec changement de TVA → SUEZ Environnement

Pour les Collectes :

Depuis le 1^{er} janvier, la TVA sur les collectes a changé :

La TVA était de :

⚡ En 2020 :

- 10% pour la totalité des collectes.

⚡ En 2021 :

- 10% pour les collectes d'ordures ménagères résiduelles,
- 5,5% sur les collectes de tri sélectif et verre.

Le Prix à la tonne de la collecte en colonne pour le tri sélectif :

⚡ En 2020 → 142,00 Euros + 14,20 TVA → 156,20 Euros/tonne

⚡ En 2021 → 322,40 Euros + 17,73 TVA → 340,13 Euros/tonne

- Traitements des déchets → calcul du cout avec les nouveaux tarifs du COVALDEM11

Le prix du traitement des Ordures Ménagères Résiduelles :

⚡ En 2020 : 200,95 Euros/Tonne TTC avec une TGAP de 27,40 Euros incluse,

⚡ En 2021 : 152,00 + 27,50 de TGAP → 179,50 Euros la tonne.

Le Prix du traitement de Tri Sélectif :

⚡ En 2020 → Gratuit

⚡ En 2021 → 82,00 Euros la tonne

Le Prix du traitement du verre :

⚡ En 2020 → Gratuit

⚡ En 2021 → 37,00 Euros la tonne

En 2020, la somme dépensée sur les appels de fonds était de : 2 449 640,79 Euros.

En 2021, le calcul estimés donne une somme de :

2 162 200,00 (OM + Tri + Verre) + 296 680,00 (Encombrants) = 2 458 880,00 Euros

Pour les Espaces Ecologiques :Prix du traitement du Déchet Vert :

- ⬇ En 2020 → 87,00 Euros la tonne
- ⬇ En 2021 → 104,00 Euros la tonne

Prix du traitement du Bois :

- ⬇ En 2020 → 96,00 Euros la tonne
- ⬇ En 2021 → 100,00 Euros la tonne

Prix du traitement du Gravât :

- ⬇ En 2020 : 31,00 Euros la tonne,
- ⬇ En 2021 : 22,00 Euros la tonne.

Prix du traitement des DDS Hors Périmètre (produits chimiques...) :

- ⬇ En 2020 → 1 800,00 Euros la tonne
- ⬇ En 2021 → 1 045,00 Euros la tonne

Prix du traitement de l'huile :

- ⬇ En 2020 → 75,00 Euros le vidage de la colonne
- ⬇ En 2021 → 77,00 Euros le vidage de la colonne

En 2020, la somme dépensée sur les Espaces Ecologiques était de : 438 131,62 Euros.

En 2021, le calcul estimés donne une somme de : 443 126,03 Euros.

Il faut ajouter à cette somme les déchets amenés par certaines mairies directement à Valoridec, ce qui représente : 34 000,00 Euros.

- **Montant appelé par habitant qui bénéficie des compétences Collectes et Traitement,**

Vu les efforts consentis sur le mode de collecte, et, à condition que les tonnages restent inchangés, le Smictom de l'Ouest Audois prévoit de conserver le service « Collecte et Traitement » au même prix que l'an passé soit 125,00 Euros par habitant.

- **Montant appelé par habitant qui bénéficie de la compétence Traitement,**

En 2020, le cout de traitement était de 50,76 Euros/habitant.

Vu les augmentations de traitements notamment la facturation du tri sélectif et du verre, il est proposé de prévoir la somme de : 52,00Euros/habitant.

Le traitement de la déchèterie de Salles Sur l'Hers étant compté à part.

- **Montant appelé pour les entreprises et administrations qui sont en redevance spéciale,**

En 2020 la redevance spéciale pour les entreprises et les administrations était calculée comme suit :

Collecte et traitement des déchets ménagers résiduels ou assimilés :

- ✚ 2 bacs/semaine → gratuit,
- ✚ Au-delà donc à partir du 3^{ème} bac → 0,041 Euros le litre.

Collecte et traitement du tri sélectif :

- ✚ Tous les bacs → gratuit.
- ✚ Les collectes étaient englobées dans les collectes de l'ensemble du Smictom.

Vu la facturation du traitement du tri sélectif par le COVALDEM11, une participation sur le tri sélectif doit s'effectuer.

En 2021, la redevance spéciale sera calculée ;

Collecte et traitement des déchets ménagers résiduels ou assimilés :

- ✚ 2 bacs/semaine → gratuit,
- ✚ Au-delà donc à partir du 3^{ème} bac → 0,041 Euros le litre.

Collecte et traitement du tri sélectif :

- ✚ 2 bacs/semaine → gratuit.
- ✚ Au-delà donc à partir du 3^{ème} bac → 0,020 Euros le litre.

INVESTISSEMENT

- **Dépenses liées à l'achat de différents collecteurs,**

- ✚ Afin de finaliser la mise en place du nouveau mode de collecte, l'achat de bacs roulants supplémentaires s'impose.
- ✚ Afin de remplacer certaines colonnes récup' verre en mauvais état et d'étoffer le parc actuel, nous devons acheter des colonnes à verre.
- ✚ Afin de promouvoir le « zéro déchet » sur notre territoire, nous devons acheter des composteurs.

- **Véhicule de service,**

- ✚ Le véhicule du service administratif existant est en panne depuis quelques mois. Vu l'année, le kilométrage, et l'état de ce véhicule, il est temps de le changer pour un véhicule moins polluant.

- **Travaux sur les Espaces Ecologiques,**

- ✚ Un entretien et quelques aménagements de mises aux normes s'imposent sur les Espaces Ecologiques.

Voix pour : 28
Voix contre : 0
Abstention : 0
Voté à l'unanimité

LE COMITE SYNDICAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré

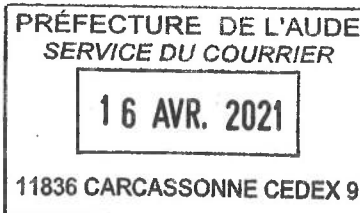
PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire tel que présenté ci-dessus.
Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 18 mars 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER,



1388 CAROL SWAIN ODELL
10 AVR 2021
SERVICE DU GOUVERNEMENT
PRÉFECTURE DE L'YUPE